

Qui sommes-nous ?

Un Observatoire prospectif au service des branches des services ...

L'Observatoire prospectif d'AKTO est l'outil technique paritaire d'information, de connaissance et d'analyse des branches professionnelles des secteurs des services*.

Il rend compte des politiques emploi formation portées par les branches professionnelles, éclaire sur les enjeux de transformation qui impactent les métiers et participe à donner une vision prospective des métiers et des emplois.

... pour analyser et comprendre les enjeux d'aujourd'hui et de demain ...

Face aux grandes mutations en cours et à venir (numérique, écologique, réglementaire, démographique et sociétale), l'Observatoire joue un rôle de vigie auprès et pour les branches, les entreprises et les salariés.

Ses missions visent alors à :

- ✓ **Analyser et anticiper** l'évolution des métiers et des compétences
- ✓ **Faire connaître** leurs métiers et valoriser les perspectives professionnelles
- ✓ **Appuyer et outiller** leurs politiques emploi-formation
- ✓ **Partager** ses travaux auprès de l'ensemble des parties prenantes

... et les partager avec le plus grand nombre

L'Observatoire d'AKTO met ainsi à disposition un grand nombre de ressources afin de permettre aux branches, entreprises, partenaires institutionnels nationaux et régionaux, prestataires de formation,... de comprendre les transformations à l'œuvre :

- ✓ Observer : portraits statistiques, portraits régionaux, monographies, chiffres clés ...
- ✓ Anticiper : études prospectives, études métiers, études d'opportunité et d'impact, enquêtes, cartographies métiers et fiches métiers ...
- ✓ Sécuriser les parcours professionnels : certifications, référentiels métiers

Le projet de site de l'observatoire prospectif d'AKTO a été porté par la commission paritaire transverse Observatoire Prospectif des Métiers, des Qualifications et des Compétences, Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et Evaluation, présidée par Jean-Pierre Lemonnier (Prism'Emploi) et Raphaël Caccia (CFDT) et a été validé par le Conseil d'administration.

Les travaux publiés sont validés par les membres de la commission OPMQ ou les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des branches professionnelles.

Le site de l'observatoire est référencé par la [grande bibliothèque de France Compétences](#).

Pour en savoir plus sur les chiffres clés présentés sur ce site, une note méthodologique vous présente les sources statistiques utilisées, les indicateurs s'y rattachant et les champs couverts par ces derniers. [Consultez la note méthodologique.](#)

** Aux côtés des branches figure l'interprofession qui regroupe les entreprises n'ayant pas de convention collective ainsi que les entreprises situées à Mayotte, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre et Miquelon, territoires pour lesquels AKTO est l'OPCO unique.*